

ÉCHELLE DE PERFORMANCE CO₂

Essentiels 2023

Ce document fournit une synthèse de l'utilisation de l'Échelle de Performance CO₂ (EPC) en 2023 et de son déploiement à l'international

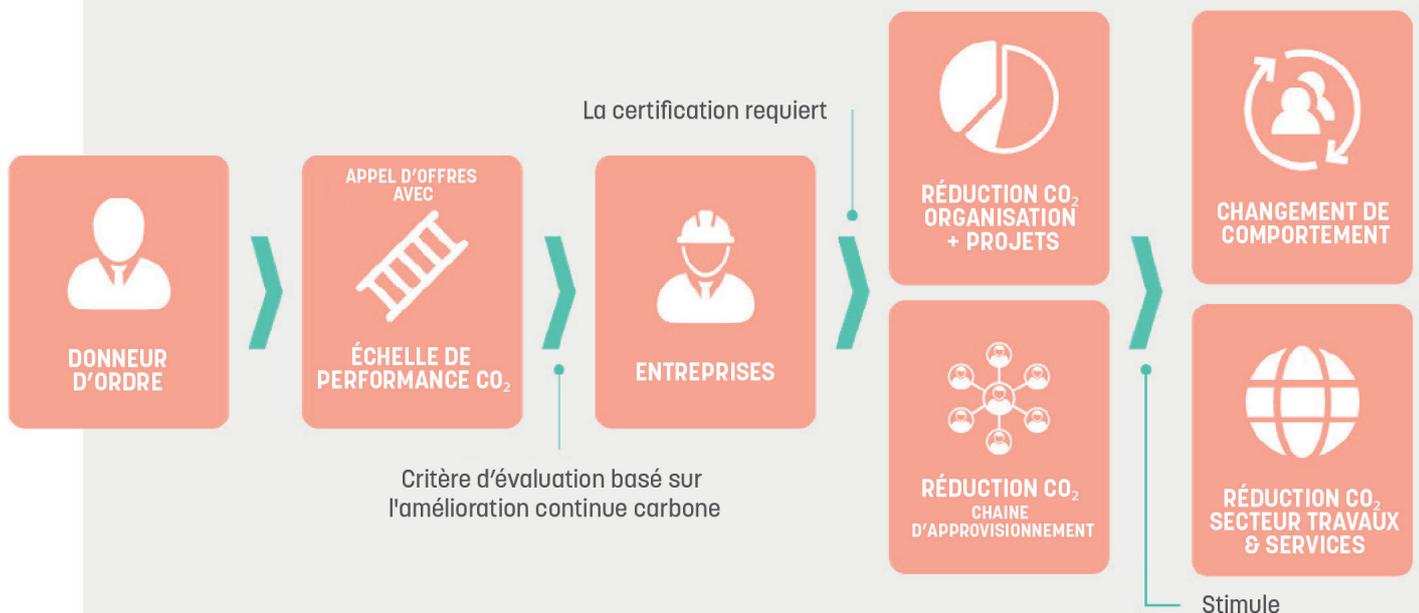


L'Échelle de Performance CO₂

L'Échelle de Performance CO₂ est un dispositif qui aide les prestataires de services et de travaux à réduire les émissions de gaz à effet de serre de leurs activités propres, y compris leurs projets dans le cadre de contrats spécifiques (exemple: projets de construction, projets IT), et de leur chaîne d'approvisionnement. Grâce à leur engagement sur l'obtention d'un certificat de performance CO₂, les prestataires peuvent se différencier lors des appels d'offres. L'outil est utilisé à la fois comme un système de management du CO₂ et comme un critère d'évaluation permettant aux donneurs d'ordre de déployer leur démarche de décarbonation des achats dans leurs appels d'offres.

Plus de **5000** organisations (**1400** certificats) aux Pays-Bas, en Belgique et d'autres pays ont déjà été certifiées sur l'EPC comme système de management du carbone, et plus de **300** donneurs d'ordre à travers la Belgique et les Pays-Bas (ministères, collectivités territoriales, établissements publics) utilisent l'EPC dans leurs processus d'appel d'offres comme outil de décarbonation des achats. Depuis 2023, cet outil est également déployé dans plusieurs autres pays européens.

La «théorie du changement» de l'EPC est basée sur la puissance de l'achat comme vecteur de décarbonation de l'économie. En utilisant cet outil dans leurs processus d'appel d'offres pour accorder aux candidats une meilleure note en fonction de leur niveau d'ambition, les donneurs d'ordre peuvent stimuler la réduction des émissions de CO₂ dans leur portefeuille de prestataires créant ainsi un changement de comportement et encourageant des réductions de CO₂ dans le secteur des travaux et services.



De cette façon, l'EPC permet aux donneurs d'ordre de proposer une alternative écologique aux entreprises pour qu'elles jouent leur rôle dans la réduction des émissions de carbone : en d'autres termes, un levier pour les motiver à aller vers la décarbonation.

Pour en savoir plus sur l'EPC consultez notre [academie en ligne](#).

Critère d'évaluation carbone : Lors des processus d'appel d'offres, les donneurs d'ordre utilisant l'EPC accordent un avantage aux offres moins impactantes en matière d'émissions de gaz à effet de serre. Plus le niveau d'ambition du candidat en matière de décarbonation est élevé, plus il reçoit une note élevée sur le critère d'évaluation carbone. Les cinq niveaux d'ambition correspondent aux cinq niveaux de certification que les prestataires peuvent obtenir, permettant aux donneurs d'ordre de récompenser les entreprises qui œuvrent activement pour réduire l'empreinte carbone de leurs activités et chaînes d'approvisionnement sur le périmètre du marché.

La «puissance de l'achat» : L'EPC exploite la «puissance de l'achat» pour orienter les investissements vers une économie à faible émission de carbone et inciter les entreprises participant aux appels d'offres à améliorer leur mesure et leur démarche de réduction de leurs émissions de gaz à effet de serre au sein de leurs activités internes, projets (exemples : infrastructure, construction) et chaînes d'approvisionnement.

Certification par un tiers : La mise en œuvre de l'EPC est simple pour les donneurs d'ordre puisqu'il leur suffit de vérifier le certificat délivré par un tiers indépendant. Cela allège la charge qui pèse sur les donneurs d'ordre chargés des marchés publics de vérifier que les prestataires sont conformes à leurs exigences. Les organismes de vérification doivent être accrédités par une instance d'accréditation compétente selon les règles fixées par le dispositif de certification.

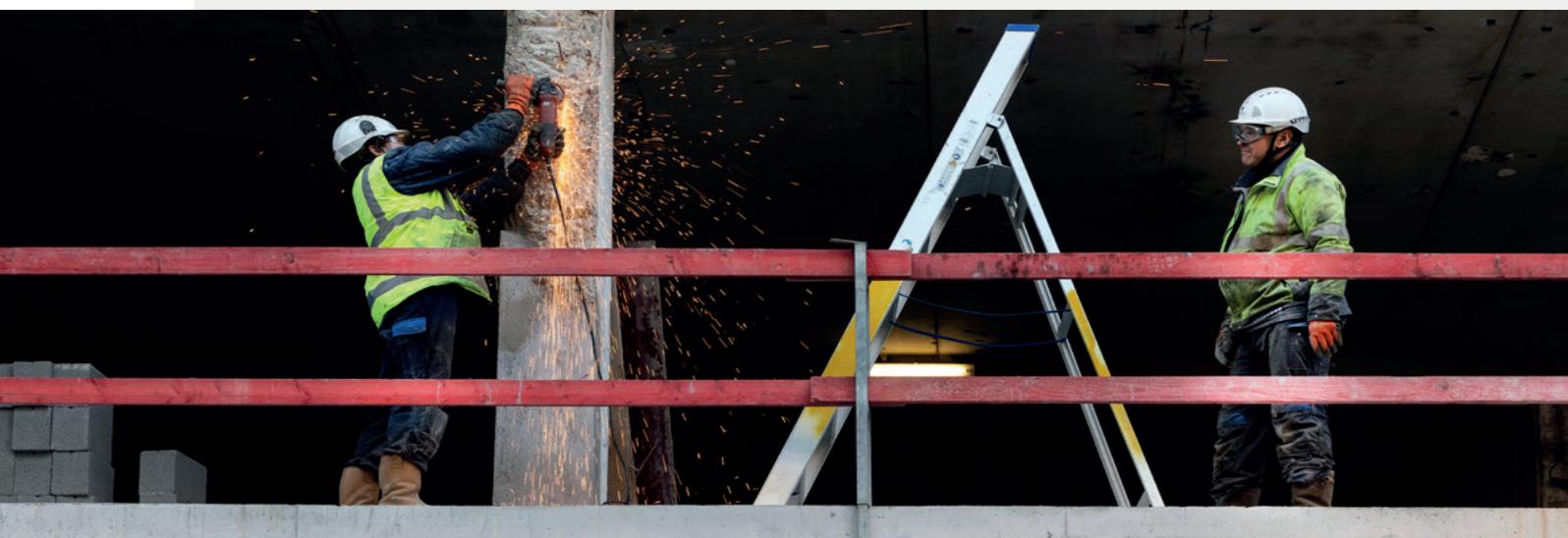
Conforme à la directive européenne sur les marchés publics : L'EPC est immédiatement applicable dans d'autres pays de l'UE en raison de sa conformité à la directive européenne sur les marchés publics de 2014 (EU Procurement Directive de 2014). En France, une revue détaillée par un expert juridique indépendant spécialiste de la commande publique durable a permis de confirmer cette applicabilité du dispositif dans le contexte juridique français.

Déploiement européen : En 2023, la mise en œuvre de l'EPC dans les appels d'offres a débuté en Irlande et en France. En Belgique, à la suite d'un projet pilote démarré en 2019, l'EPC est depuis 2023 déployée de manière plus systématique dans les marchés publics belges de bâtiment. [Voir les actualités sur notre site web.](#)

Économie circulaire : L'EPC peut également être utilisée comme levier d'achat pour promouvoir l'économie circulaire, comme le démontre [une étude indépendante](#) réalisée en 2020.

Meilleure pratique : L'[OECD](#), le [GIEC](#) et le [WEF](#) reconnaissent l'EPC comme une «Meilleure Pratique en matière d'Achats Responsables».

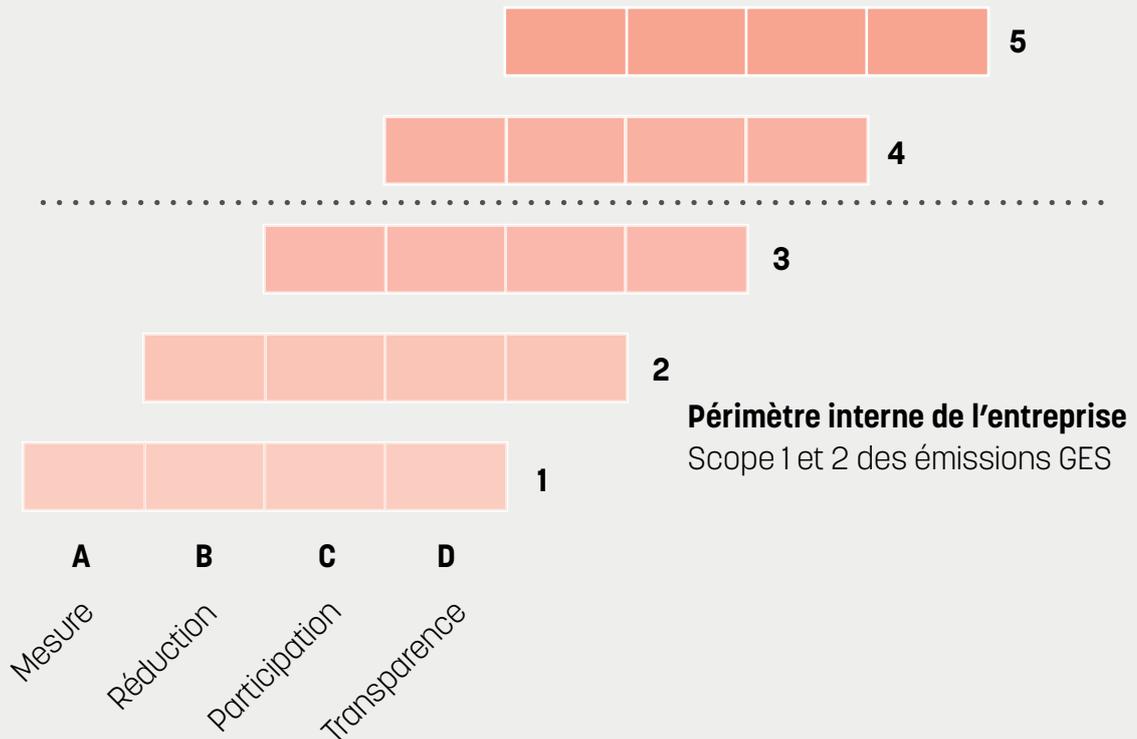
S'appliquer à soi-même ce que l'on attend des autres : Certains donneurs d'ordre certifient leurs propres organisations sur l'EPC pour s'appliquer à eux-même le système de Management CO₂ et faire ainsi preuve d'exemplarité. Par exemple, le Ministère des Infrastructures et de la Gestion de l'eau néerlandais est certifié niveau 5 et [tous les ministères néerlandais sont certifiés niveau 3 ou supérieur.](#)



Cinq niveaux de performance : l'EPC est composée de 5 niveaux. Jusqu'au niveau 3, une organisation se concentre sur ses émissions de Scope 1 et 2, c'est à dire ses activités internes et projets. Aux niveaux 4 et 5, la chaîne d'approvisionnement est également prise en compte (émissions de Scope 3).

Périmètre interne et externe de l'entreprise

Scope 1 2 3 des émissions GES



Quatre axes par niveau : Pour chacun des 5 niveaux de performance listés ci-dessus, l'entreprise doit répondre à 4 types d'exigences : A - Mesure (exemple: empreinte carbone), B - Réduction (exemple : diminution des émissions GES), C - Participation (exemple : initiatives sectorielles) et D - Transparence (exemple: communication interne et externe des résultats de baisse d'émissions CO₂).

Dispositif de certification robuste et audité : L'EPC est une certification de système de management du CO₂. Les organisations certifiées sont donc auditées chaque année par un organisme de certification accrédité et indépendant.

Le dispositif est régulièrement audité par des organismes tiers sur son indépendance, sur la qualité de son référentiel et la représentation des parties prenantes, suivant le principe du référentiel ISO 17021.

Amélioration continue : Tout type d'organisation peut obtenir un certificat sur l'EPC. Ce certificat démontre que la structure se préoccupe de ses émissions, que des actions et des objectifs ambitieux sont mis en place pour réduire ces émissions, qu'une communication et une collaboration sont menées dans ce domaine, et que l'organisation s'améliore continuellement.

Une méthodologie qui a fait ses preuves : Le CE Delft, un institut de recherche néerlandais renommé, a évalué l'efficacité de l'EPC en matière de réduction des émissions de carbone, concluant que cet outil aide les organisations à rendre compréhensibles leur émission de CO₂ et à intégrer des mesures de réduction. Des recherches scientifiques antérieures démontrent que les organisations certifiées réduisent leur émission de CO₂ deux fois plus vite que des organisations non certifiées.

Accessibilité : L'EPC est accessible, avec peu de coûts initiaux pour démarrer pour les organisations qui cherchent à obtenir une certification. 75% des titulaires de certificats sont des petites et moyennes entreprises (PME) .

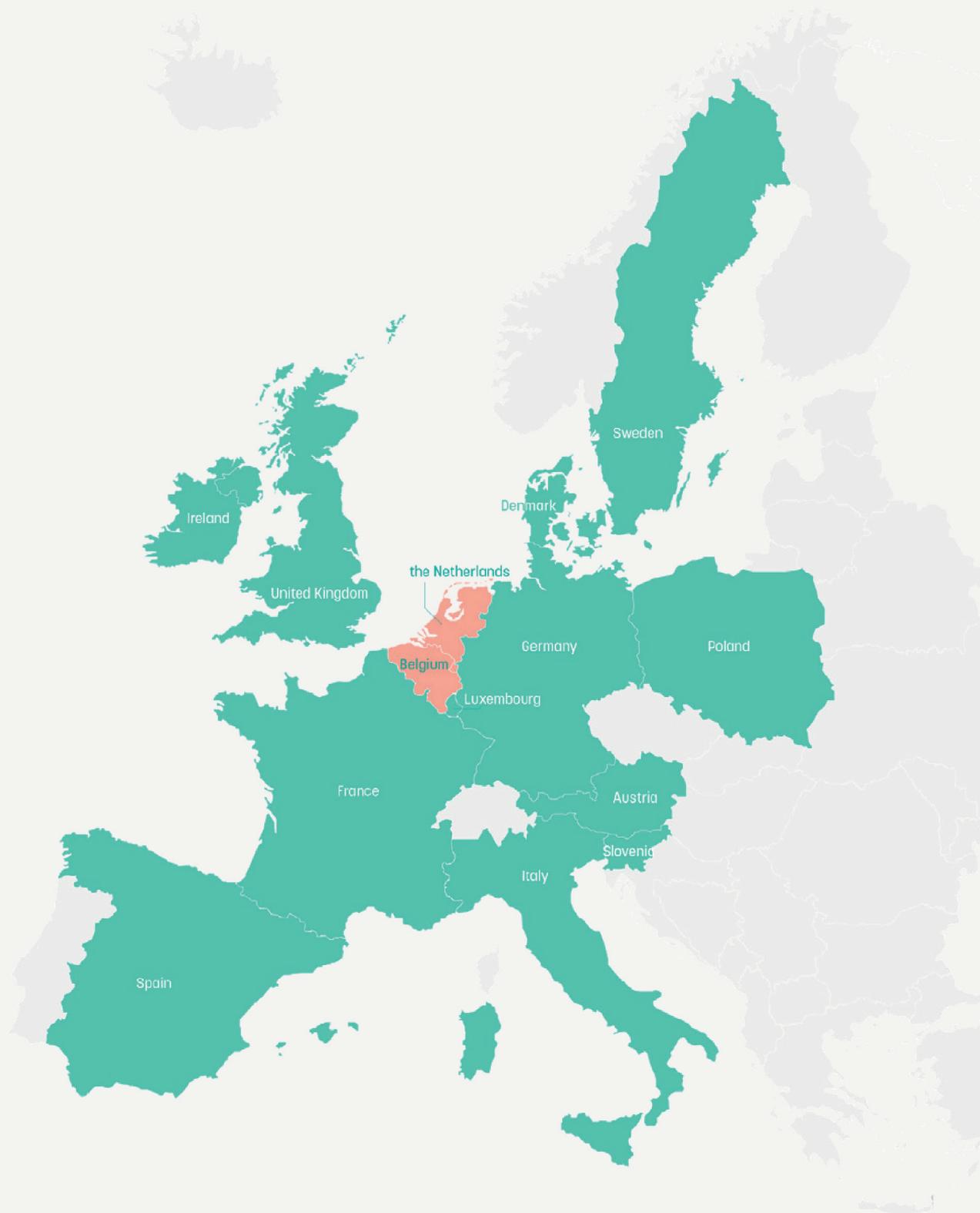
Certificat multi-usage : Un seul certificat peut être utilisé par les entreprises pour répondre à tous les appels d'offres des donneurs d'ordre (tous pays confondus) qui utilisent l'EPC, dans le cas où l'entreprise fait certifier l'ensemble de ses activités.

Stimulation efficace de la transition écologique : En intégrant un critère d'évaluation lié au niveau d'ambition des candidats en matière de réduction de leurs émissions de CO₂ sur le périmètre du marché, l'EPC stimule la transition écologique de leur marché prestataire.

Cet avantage concurrentiel obtenu par les «mieux disants carbone», combiné aux économies réalisées grâce à une efficacité et une sobriété accrues, justifie très largement les frais de certification, et motive les prestataires à réduire leurs émissions carbone.

L'Échelle de Performance CO₂ fait son chemin à l'international

SKAO, en collaboration avec l'Institut International du Développement Durable («International Institute for Sustainable Development» (IISD)), et financé par la Fondation IKEA, a mené des recherches pour savoir si l'EPC peut également être utilisée en Europe. Les résultats ont été publiés en 2023.



Ainsi, depuis 2023, **plusieurs donneurs d'ordre d'autres pays européens ont commencé à mettre en œuvre l'EPC dans leurs appels d'offres de leurs marchés publics** ! L'Irlande et la France sont en tête du peloton, suivies par d'autres pays pionniers. Ces pays sont soutenus par SKAO, IISD, ICLEI, l'Université d'Utrecht et le partenaire de l'expérimentation belge, CO2logic.

- L'IISD a publié ses **recherches** sur le potentiel déploiement de l'EPC dans **10 pays**, concluant que l'outil peut être mis en œuvre dans divers contextes, et que l'EPC se distingue par sa longue expérience d'utilisation dans les marchés publics, ses impacts avérés en matière de réduction d'émission de carbone, et son système de vérification par un tiers indépendant.
- Un site web interactif intitulé **«Témoignages : le succès de l'EPC»** rassemble une sélection de témoignages d'utilisateurs de l'EPC, depuis sa création en 2009, à travers les témoignages de ses utilisateurs : chefs d'entreprises, ministres, acheteurs publics et experts. Ce site est une mine d'informations pratiques permettant de répondre à la question suivante : que faut-il pour réussir la mise en œuvre de l'EPC et quels en sont les bénéfices ?
- SKAO a formalisé les **facteurs clés** de succès pour déployer l'EPC, basé sur les retours d'expériences des Pays-Bas et de la Belgique.
- IISD a également développé **«Foire aux questions : Considérations juridiques lors de l'utilisation de l'EPC dans les marchés publics»** qui répond aux questions fréquemment posées par les acheteurs publics sur des points juridiques et leur favorise ainsi l'utilisation de l'EPC dans leurs appels d'offres.



En savoir plus ?

Visitez notre site web via le QR code !

La Fondation pour les Achats et les Entreprises Respectueuses du Climat (Stichting Klimaatvriendelijk Aanbesteden en Ondernemen, SKAO, en néerlandais) est propriétaire et gestionnaire de l'EPC. Il s'agit d'une fondation indépendante à but non lucratif.

SKAO a pour objectif de réduire le **réchauffement planétaire** et le changement climatique. La Fondation y contribue en stimulant la réduction d'émission de CO₂ grâce à l'utilisation de l'EPC.

SKAO est responsable du développement, de la gestion et de la diffusion de l'EPC en tant que système de management du carbone et leviers de décarbonation des achats. En outre, SKAO assure la gestion des parties prenantes, la recherche, le développement des compétences, facilite l'échange d'informations et offre une assistance aux utilisateurs de l'EPC.

SKAO encourage les organisations à réduire leurs émissions de CO₂ dans le but de parvenir à une économie neutre pour le climat. La fondation crée des liens, partage ses connaissances et est au cœur d'un vaste réseau partageant ses valeurs et sa vision.

La gouvernance de l'EPC aux Pays-Bas implique des représentants des acteurs publics, des entreprises, des experts universitaires et des organisations non gouvernementales. De ce fait, toutes ces organisations ont un intérêt au bon développement du dispositif et se sentent concernées comme s'il leur appartenait. Ce modèle coopératif permet à l'EPC de bénéficier d'un soutien de plus en plus important.

La structure de gouvernance actuelle de SKAO comprend un Conseil d'Administration, un Collège Central d'Experts et une Commission Technique :

Le Conseil d'Administration supervise, entre autres, l'indépendance et l'organisation de SKAO. Il est composé de représentants de parties prenantes clés des Pays-Bas. Les membres du conseil d'administrations sont :

● **Dimitri Kruik (président) :**

Directeur de la gestion des capacités, ProRail

● **Afke van Rijn (trésorier) :**

Directeur Général, Ministère de l'Infrastructure et de la Gestion de l'eau

● **Leentje Volker :**

Professeur de réalisation de projets intégrés, Université de Twente

● **Marjolein Demmers :**

Directeur, Natuur & Milieu

● **Bart Smolders :**

PDG, Heijmans Infra B.V. pour le compte de Bouwend, Nederland

● **Erik van Engelen :**

Directeur Général, Techniek Nederland

Le Collège Central D'Experts : Le CCvD est responsable de la gestion opérationnelle de l'EPC. Sa principale responsabilité est de maintenir le système de certification à jour et d'être le contact principal pour les organismes de certification. Il est composé de représentants des pouvoirs publics, associations et d'experts indépendants. Pour plus d'informations sur les membres du Conseil d'Administration et du CCvD, merci de consulter le [site web](#).

La Commission Technique : [Les organismes de certification](#) sont accrédités par le conseil d'accréditation néerlandais ou belge pour l'EPC. SKAO organise des réunions entre les principaux auditeurs pour harmoniser leurs pratiques d'évaluation.

Essentiels 2023

Pour plus de
renseignements

N'hésitez pas à consulter
notre site web
via le QR code !



info@skao.nl